



---

**ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NUMÉRO 987**

---

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉS PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 août 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

**« RÈGLEMENT NUMÉRO 987 MODIFIANT CERTAINS RÈGLEMENTS D'URBANISME À  
DES FINS DE CONCORDANCE AVEC LE PLAN PARTICULIER D'URBANISME DU  
SECTEUR DU VIEUX-BERTHIERVILLE ».**

Un certificat de conformité pour ce règlement a été émis par la MRC de D'Autray le 5 septembre 2025.

Ce règlement peut être consulté en formulant une demande par courriel à l'adresse :  
[info@ville.berthierville.qc.ca](mailto:info@ville.berthierville.qc.ca).

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 9 septembre 2025.

**Sylvie Dubois**  
Directrice générale et greffière